

"Attention à ne pas disparaître entre deux agglomérations" dit le président de la communauté de communes lors de sa rencontre avec la presse le 14 janvier 2016. Le premier élu du Terrassonnais en Périgord noir Thenon Hautefort souhaite expliquer le journal "Regards sur le territoire" distribué dans les boîtes aux lettres. La collectivité, forte de 61 délégués et de 39 communes (soit autour de 24.000 habitants) très différentes, navigue entre compétences obligatoires et choisies, et souhaite porter des projets pour concourir à l'attractivité du territoire, tout en équilibrant ce qui existait auparavant dans les trois communautés de communes Terrasson, Thenon et Hautefort. Les premières actions concernent les Accueils de loisirs sans hébergement, la création d'un office de tourisme, l'économie, l'aménagement du territoire, le développement des services de proximité...

Les services en place : CIAST, accueils de loisirs périscolaires, office de tourisme, soutien au transport scolaire, maintien de l'offre médicale, animer le développement économique, installer des entreprises, désenclaver le territoire, accès aux nouvelles technologies, culture occitane, service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols, service public d'assainissement non-collectif, promotion et accompagnement culturel. Les compétences optionnelles : sentiers de randonnée, entretien des cours d'eau, amélioration de l'habitat, équipements et services à vocation éducative, aide sociale légale, service d'aides à domicile, service de portage de repas, maison de santé rurale, nouvelles activités liées à la personne, transport collectif des élèves du secondaire, schéma directeur d'assainissement...  
Compétences facultatives : actions en faveur de la jeunesse, relai d'assistantes maternelles, aménagement numérique, soutien aux associations culturelles... Les compétences obligatoires : aménagement de l'espace, développement économique, aire d'accueil des gens du voyage, collecte des déchets ménagers.

Parmi les problèmes : la collectivité pour qu'elle fonctionne normalement devrait avoir un budget de 4 M€. Mais pour ne pas trop augmenter les impôts, le budget décidé n'est que de 1 M€...